



LE P'TIT THURACAIS

Journal trimestriel n°131 - Janvier 2024



LE MOT DU MAIRE

Chères Thuracaises, Chers Thuracais

En ce début d'année, comme annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population, vous allez découvrir des projets qui sont menés par votre Conseil Municipal.

Certains dossiers sont à l'état de projets, d'autres ont déjà débuté au deuxième semestre 2023.

En 2021, la Communauté des Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres choisissait l'option de fusionner avec la Communauté d'Agglomération d'Agen. À la suite de longs débats passionnés, la décision fut prise; sur les 13 communes membres, 8 votèrent pour la fusion, Saint-Jean-de-Thurac et quatre autres communes se prononcèrent contre. La fusion est donc devenue effective au 1er

Janvier 2022.

Deux ans se sont écoulés et nous avons appris à travailler ensemble, avec nos collègues maires et élus mais aussi avec les très nombreux services, qui composent cette administration.

Négociations, anticipation de préparation des dossiers, calibrage strict entre nos besoins et nos capacités financières ont occupé notre quotidien.

Vous découvrirez, lors de la lecture de ce « P'tit Thuracais », l'avancée des principaux projets et les contributions financières que nous avons obtenues, en particulier sur le domaine de la transition énergétique ; l'Agglomération d'Agen finançant la fourniture et la pose de la vingtaine de mâts photovoltaïques au cœur du village.

En 2024 et 2025, ce dispositif sera complété en vue d'éliminer progressivement les lampadaires énergivores.

Autre projet, qui est très avancé et sur lequel nous travaillons avec assiduité, la construction prochaine d'une halle photovoltaïque, couvrant le terrain de basket et la parcelle qui l'entoure. Cet équipement ne coûtera rien à la commune.

Un partenariat a été trouvé avec la SEM AVERGIES, société agenaise choisie à l'issue d'un appel d'offres lancé à l'automne 2023.

La SEM fera son affaire de la production d'énergie générée par le bâtiment et la commune bénéficiera d'un vaste bâtiment prêt à accueillir, à l'abri, les activités les plus diverses.

Un partenariat étroit est également développé avec TE 47, Territoires d'énergie 47.

Notre objectif étant de procéder, petit à petit, à l'effacement de réseaux, pour le plus grand confort des administrés de Saint-Jean-de-Thurac.

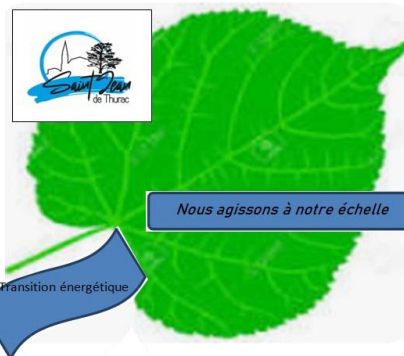
Mesdames et Messieurs, l'action de votre conseil Municipal se poursuit.

C'est tous ensemble que nous relèverons les défis des années futures.

En ces temps difficiles, nous aurons à nous serrer les coudes pour avancer.

Nous comptons sur vous tous !

Jean Prouzet



Nous agissons à notre échelle

Dans cette édition

Édito 1
Vie municipale 2 et 3
La vie de L'école 4 et 5
Nouveauté 2024..... 6

Vie économique 7 à 10
Place aux thuracais 11
Infos et N° utiles 12
.....

PLACE À UN NOUVEAU LOGO

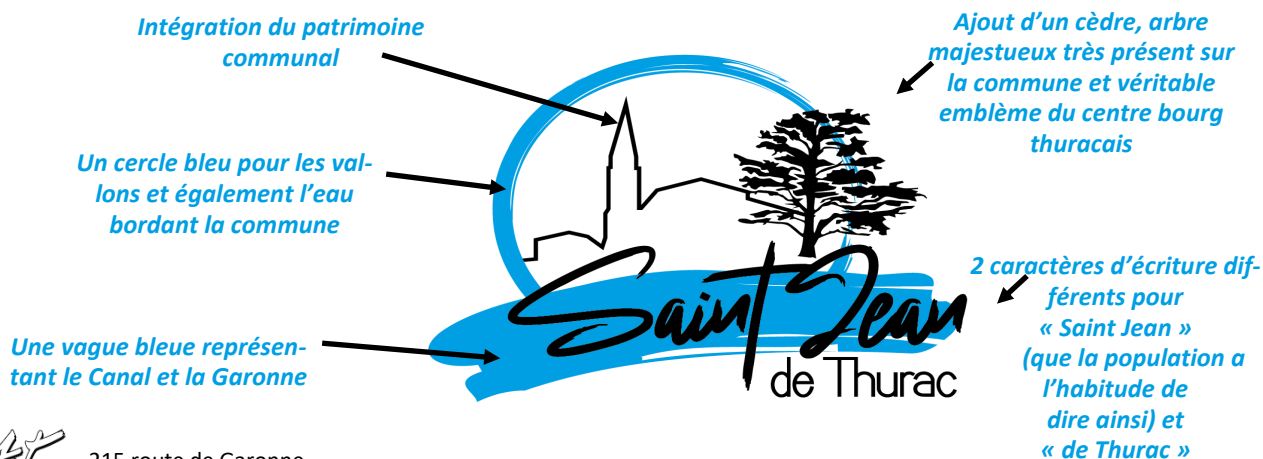


Le logo de la commune avait été réalisé et offert en 2001 par un habitant de la commune. Des vagues bleu-clair représentaient l'eau qui borde la commune et la campagne environnante vallonnée. Les 2 tonalités de bleu rappelaient le Canal et la Garonne.

La municipalité a fait le choix de le moderniser après plus de 20 ans d'existence. La commission communication a donc travaillé plusieurs semaines afin de proposer le nouveau logo ci-dessous qui a été validé par l'ensemble du conseil municipal.

Il a été **dessiné et très généreusement offert à la mairie par l'artiste peintre et graphiste Caroline HOFFMANN** récemment installée à St Jean de Thurac route de Garonne avec son mari à la Maison des eaux (maison d'hôtes).

Un grand merci à Caroline pour avoir réussi à intégrer toutes nos exigences dans son œuvre.



215 route de Garonne
06 18 19 10 24 / info@caroline-hoffmann.art

Civisme

Dans le cadre de la collecte des déchets (containers jaunes et noirs), afin que les chemins et routes de notre commune restent agréables à tous, il vous est demandé de bien vouloir sortir vos containers uniquement la veille au soir de la collecte et surtout de les récupérer une fois vides pour les remiser dans vos cours ou garages et donc de ne pas les laisser en bord de chaussée durant plusieurs jours.

Il a été remarqué que certains laissent des containers ou même des sacs poubelles devant leur habitation, plusieurs jours avant le passage des éboueurs.

Ce dysfonctionnement engendre de mauvaises odeurs, attire les animaux qui éventrent les sacs, sans compter la pollution visuelle donnant une mauvaise image de notre commune.

Merci de prendre les dispositions nécessaires pour palier à ces manquements.

Attention: Tout dépôt hors container n'est pas collecté.



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2023, a eu lieu la cérémonie de commémoration au monument aux morts de notre village. Après l'allocution du Maire M. Jean PROUZET les enfants de notre école avec leur maître Thomas MICHEM ont chanté l'hymne national.

Noël des enfants de la commune

Comme chaque année, la municipalité a souhaité perpétuer l'esprit de Noël et faire plaisir à tous les enfants de Saint-Jean de Thurac. Le samedi 09 décembre 2023 nous étions tous réunis à la salle des fêtes pour accueillir le Père Noël en personne. Au terme d'un spectacle et du traditionnel goûter, c'est auprès du sapin décoré que nos chers bambins ont reçu chacun un cadeau. Un moment magique qui fait chaud au cœur...



Voeux de la municipalité

Le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux nombreux thuracais présents à la salle des fêtes le 14 janvier dernier.

Comme d'habitude, un arbre a été remis aux nouveaux propriétaires, au nombre de 6, installés dans notre commune en 2023.

Un apéritif convivial a clôturé ce très agréable rendez-vous annuel.



C'était Noël à la table de la cantine

C'est autour d'un délicieux repas que tous les enfants de notre école étaient réunis le vendredi 22 décembre dernier. Au menu toasts de mousse de foie, gougères au fromage, le roi de la fête accompagné de ses dauphines, bûchettes glacées, clémentines et surprises du Père Noël ».



Installation des composteurs à la cantine

Courant septembre 2023, une plateforme de compostage a été mise en place, proche de la cantine en partenariat avec l'Agglo d'Agen et l'aide de Monsieur Guillaume MERLANT, Maître composteur de l'Unité Transition Environnementale.

Le compost arrivé à maturité sera utilisé au fur et à mesure pour enrichir les sols des espaces paysagers de notre village. Les enfants de l'école sont les premiers investis dans cette démarche de tri et participent à la fin de chaque repas de la cantine à la récupération des bios déchets qui sont déposés dans la plateforme.



Nettoyons la nature 2023 : le bilan

Le dimanche 24 septembre dernier, avec l'association **ACST 47**, en partenariat avec le Centre Leclerc de Castelculier, a eu lieu l'opération « Nettoyons la Nature 2023 ».

A 9 h, après un café et quelques viennoiseries, quelques courageux volontaires rassemblés en quatre groupes se sont mis en marche sur les chemins et routes de la commune de St Jean de Thurac, sac à la main. Et force est de constater que la tâche n'était pas inutile : beaucoup trop de déchets ont été encore récupérés.

Le bilan peut se résumer ainsi : le bourg (et son centre) est assez propre (peu de déchets), les fossés le long des routes communales éloignées du village sont victimes d'incivilités persistantes (plastiques, canettes aluminium de bières, bouteilles de verre... en quantité importante). Un groupe a même été obligé de vider ses sacs trop pleins et trop lourds dans les conteneurs de Croquelardit (chemin de Las Planeges), pour pouvoir ensuite continuer le ramassage vers Mouynes, puis le long du canal. Au total, plusieurs dizaines de kilogrammes de déchets ont été collectés !

Vers midi, un pique-nique a permis de reprendre des forces, dans la convivialité. Merci à tous les participants, rendez-vous en septembre 2024. Soyons toujours prompts au nettoyage de notre lieu de vie, et toujours plus nombreux !

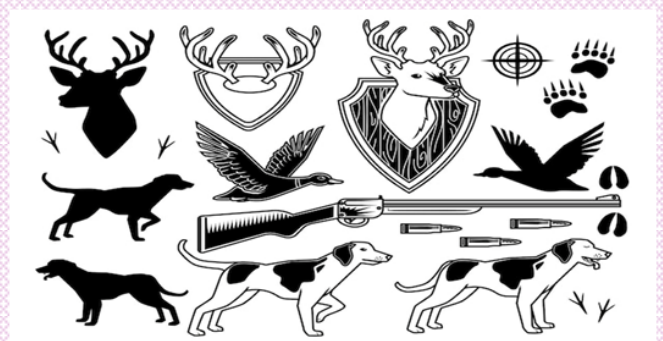


Et voilà le travail !!!

Le Fusil Thuracais

L'Association « Le Fusil Thuracais » vous annonce les dates des prochaines battues, tous les vendredis et samedis jusqu'à fin mars :

- 19 et 20 janvier 2024 - 26 et 27 janvier 2024
- 02 et 03 février 2024 - 09 et 10 février 2024
- 16 et 17 février 2024 - 23 et 24 février 2024
- 01 et 02 mars 2024 - 08 et 09 mars 2024
- 15 et 16 mars 2024 - 22 et 23 mars 2024
- 29 et 30 mars 2024.



Trier les bio-déchets

À partir du 1^{er} février

Qu'est-ce que je peux vider ici ?



Je peux mettre :

- Épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abimés
- Marc de café avec son filtre et sachets de thé en papier
- Restes de repas
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs fanées

EN PETITS MORCEAUX !

Je ne peux pas mettre :

- Produits d'origine animale (viande et poisson)
- Produits laitiers
- Mégots/bouchons en liège
- Litière pour animaux, excréments d'animaux
- Les matériaux non dégradables (plastiques, verre, emballages)



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Plateforme de compostage

Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est un processus naturel qui permet la dégradation de nos déchets organiques (bio-déchets) par des micro-organismes, des champignons et des invertébrés pour les transformer en humus

Pourquoi composter ?

Pour réduire le volume de nos poubelles et améliorer la fertilité du sol en produisant un amendement naturel et gratuit de grande qualité.

Que faire du compost ?

Le compost est mature au bout de 6 à 9 mois environ. Le compost constitue une ressource naturelle qui peut être utilisée pour vos plantes d'intérieur et d'extérieur.

Mode d'emploi

1



Je dépose mes bio-déchets **triés** et **découpés** directement dans le bac de remplissage

2



J'étale avec la griffe et je mélange avec la couche du dessous

3



Je recouvre de matières sèches puisées dans le bac de réserve



Équilibrer les apports ; la bonne formule :



50 % de biodéchets

+

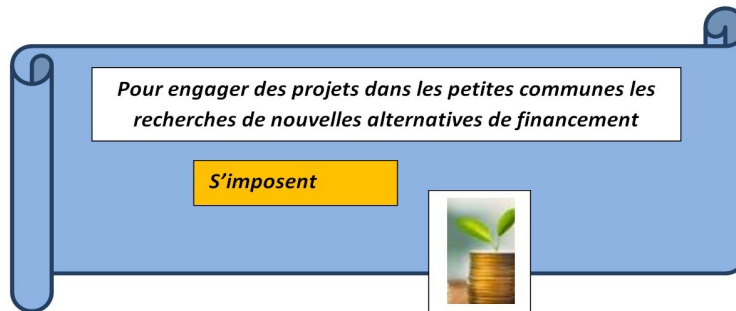


50 % de déchets secs

La transition énergétique sur votre commune

Une halle photovoltaïque à SAINT JEAN DE THURAC

Le photovoltaïque est un créneau en pleine dynamique et permet aux municipalités de rechercher des investisseurs qui sont en capacité de financer la construction d'un bâtiment.



Face à cette opportunité, votre municipalité a lancé un appel à projet pour l'installation d'une halle au-dessus du terrain de basket.

Après les retours et les analyses des offres, votre municipalité a sélectionné la SEM AVERGIES qui est basée à AGEN.

Cette société nous financera et nous construira un bâtiment non clos et propice pour organiser des manifestations.

La proximité de l'école permettra à nos enfants de pratiquer des activités sous cette halle.

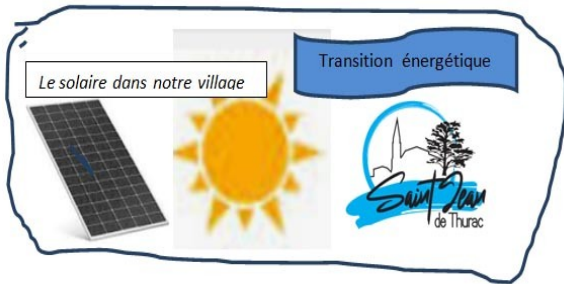
Par la suite, et à l'écoute des différentes associations, des aménagements annexes viendront enrichir cet équipement. La topographie du lieu, associée aux caractéristiques dimensionnelles de la halle, nous assurent de préserver l'impact visuel.

Le calendrier de cette opération est déjà fixé, toutes les formalités sont échelonnées et engagées pour envisager une inauguration de notre halle pour la fête de 2025.



La pertinence de ce projet a tout son sens pour dynamiser le cœur de notre village et nous offre également de **nouvelles perspectives** dans le domaine des animations.

L'éclairage solaire




L'éclairage solaire, au-delà de l'intérêt économique, permet de mieux répondre aux impératifs techniques pour éclairer juste et aux bons endroits.



Sans contribution financière de la commune des mâts ont été installés dans la périphérie et à l'intérieur du bourg

travaux réalisés avec un fonds de concours à

100%



Prochainement, cette opération sera renouvelée avec les conditions financières identiques sur les secteurs de : Pierron, La Peyrère, Rossignol et Bourrut.

D'autre part, un chantier est actuellement en cours de réalisation pour sécuriser le transport scolaire et le passage piéton au niveau du parking qui est situé en bordure de la RD 813.

**Exemple de nouveau mât solaire dans
la rue Abel VYNCKIER**



Sécurisation et dissimulation des réseaux



Au deuxième trimestre 2024, en périphérie et dans le bourg, plusieurs travaux de dissimulation des réseaux seront engagés. Ces travaux consistent à déposer les lignes aériennes et à enlever le transformateur qui est situé à proximité du terrain de tennis.

La nature de ces travaux rentre dans le cadre de l'amélioration de la desserte de l'énergie et contribue à l'embellissement de notre village. C'est une étape préliminaire pour anticiper le réaménagement de notre bourg et de ses alentours.

D'autres travaux enchaîneront sur la route de la Voie Romaine.

Travaux réalisés avec un fonds de concours à 90% ou à 100% selon le type de l'opération.



Nouveau mât solaire



Les câbles et les supports seront déposés.



Il est prévu d'engager deux autres demandes de subventions toujours à 90%, la première pour la restructuration du réseau au lieu-dit Couffo et la seconde pour clôturer la totalité des effacements des réseaux dans le bourg.

Sans contribution financière, il est prévu de doubler la puissance du transformateur et de réaliser un réseau en souterrain au lieu Maléci.

Votre municipalité affiche sa volonté à poursuivre les démarches pour sécuriser la distribution de l'énergie tout en améliorant notre cadre paysager.

La fibre

Où en sommes-nous?



Malgré des difficultés et certaines lenteurs pour un grand nombre d'entre nous, le déploiement de la fibre sur notre commune est relativement bien avancé.

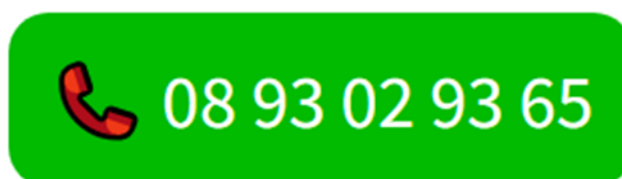
Toutefois à ce jour, il reste encore quelques foyers à raccorder sur lesquels il existe des contraintes techniques qui sont difficiles à solutionner.

L'opérateur ORANGE en appui avec vos élus traite au fil de l'eau les cas particuliers.



Appelez le 08 93 02 93 65 pour être mis en relation avec le service client Orange.

Les élagages des arbres sont à la charge exclusive des propriétaires, en cas de rupture du réseau fibre les responsabilités des riverains peuvent être engagées.



Distinction: Ordre du mérite

LE 3 Juillet 2023 à PARIS, Jean Christophe COMBES, Ministre de la Politique de la Ville et des Solidarités a décoré ANNE GALLISSAIRES, épouse de Thierry GALLISSAIRES, notre collègue du Conseil Municipal, CHEVALIER de l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE pour son engagement sportif et politique.

Bravo et Félicitations à toi ANNE !!!!!



AIDE AUX DEVOIRS ANGLAIS

HELLO!



BONJOUR JE SUIS LYNDSSFY,
MÈRE DE 2 ENFANTS DE 12 ET 16 ANS.
MES ENFANTS ÉTUDIAIENT
AU LYCEE FRANCAIS DE KUALA LUMPUR
NOUS VIVONS EN FRANCE DEPUIS 8 MOIS.
JE PARLE COURAMMENT ANGLAIS ET UN PEU FRANCAIS.

J'OFFRE :

AIDE POUR LES DEVOIRS D'ANGLAIS
PARLER ET ECRIRE CORRECTEMENT
DEPUIS LE PRIMAIRE JUSQU'AU LYCEE

JE SERAI RAVIE D'AIDER TOUT ETUDIANT A
PARFAIRE SON ANGLAIS.

ST JEAN DE THURAC / MERCREDI & DIMANCHE

07 86 87 95 64  
CONTACTEZ-MOI POUR PLUS D'INFORMATIONS

C'EST
LA
RENTREE
!

15€/h

▶ ▶ INFOS ET N° UTILES



MAIRIE

Tél : 05.53.87.32.75 - Mail : mairiestjeandethurac@orange.fr

Site Internet : www.saintjeandethurac.fr

Ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
mardi de 13h30 à 17h
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Boé, Brax, Castelculier, Colayrac St Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes, Pont du Casse, Le Passage d'Agen.

Les horaires et coordonnées sont disponibles sur le site de l'Agglo www.agglo-agen.net, rubrique collecte des déchets, particuliers.

AGGLOMÉRATION D'AGEN

Adresse : 8 rue André Chénier 47000 AGEN

Tél : 05.53.69.68.67

Site internet : www.agglo-agen.net

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DESTINATION AGEN

Adresse : 38 rue Garonne 47000 AGEN

Tél : 05.53.47.36.09

Site internet : www.destination-agen.com



SERVICE DES EAUX :

EAU DE GARONNE :

Service client : 05.53.40.96.21

Urgences : 05.53.41.98.09

ENEDIS

Dépannage : 09.72.67.50.47

Client : 0970 83 19 70

ASSISTANTES SOCIALES

MME FURLAN : 05.53.98.62.38

-MME SUREAU : 05.53.98.62.56

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

VIOLENCE FEMME 3919

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

CENTRE ANTI POISON 05.56.96.40.80

ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Signal d'alerte en cas de danger imminent (inondation par exemple)

Émis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Rédacteur en chef : **Jean PROUZET** - Conception : Francis NOLLET

Rédaction : **le conseil municipal**

Si vous souhaitez partager une information sur ce bulletin municipal ou bien transmettre vos suggestions, envoyez un mail **au plus tard le 15/05/2024** à **communication@saintjeandethurac.fr**